

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 50 (1958)
Heft: 6-7

Artikel: Contrastes techniques et activités féminines
Autor: Hartmann, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385053>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contrastes techniques et activités féminines

Par *Georges Hartmann*

Docteur ès sciences politiques et économiques

Ce sont les femmes qui unissent ou qui soutiennent les maisons, qui règlent tout le détail des choses domestiques et qui, par conséquent, décident de ce qui touche le plus à tout le genre humain. *Fénelon.*

I. Contrastes techniques et économiques

On sait que les besoins qui commandent l'enchaînement du travail, du revenu, du pouvoir d'achat et de la consommation sont très variés quantitativement et qualitativement selon les régions du monde et que les inégalités de la répartition des populations et des richesses de la terre, et par conséquent les inégalités de vie, les inégalités de santé, les inégalités d'intelligence, les inégalités sociales, provoquent l'injustice et le désespoir. Une des *contradictions économiques* les plus évidentes du monde moderne consiste en effet dans le fait que tant de besoins restent encore insatisfaits à une époque où 67% de la population du globe n'a que 200 fr. suisses environ de revenu annuel par tête et une espérance de vie de trente ans, à une époque où 80% des hommes sont sous-alimentés, où 44% d'entre eux sont analphabètes et où 72% vivent dans des huttes et sous des tentes. Les quinze pays les plus pauvres du monde représentent en effet la moitié de l'humanité et ne se partagent que 10% du revenu mondial. Si le progrès technique ne parvient pas à compenser et à équilibrer toutes ces inégalités, alors, ainsi que l'a fort bien déclaré Einstein, « avant une génération, d'ici dix ans, quinze ans peut-être, l'humanité dans son ensemble va se trouver devant des famines qui dépasseront en ampleur toutes celles que l'antiquité a connues, avec tous les contrecoups inévitables : saccages, désordres, révolutions. Non pas de vraies révolutions créatrices, mais des révolutions dévastatrices, nées de la colère de l'homme devant l'ignominie du destin qui lui est fait. » Cela ne laisse subsister aucun doute chez celui qui sait qu'un Chinois, par exemple, qui rencontre un ami, le salue toujours en lui demandant : « Avez-vous mangé ? »

Aux dires des anthropologues, des millions d'années se seraient écoulées entre le moment où l'homme primitif, qui s'éveillait à la conscience et à l'esprit, utilisait la masse pesante des pierres taillées et l'époque actuelle où l'homme moderne bénéficie des multiples avantages du progrès technique. Résultante de l'accumulation des connaissances et des expériences de quelques générations humaines, la technique est l'art d'utiliser rationnellement les ressources livrées par la nature pour les transformer en des biens susceptibles de satis-

faire les innombrables besoins de l'humanité. Pour qu'il y ait *progrès technique*, il faut que l'application des inventions ait un *effet pratique sur la vie de l'homme* par une diminution de sa peine et une amélioration de sa manière de vivre. Il faut, en termes techniques, qu'il y ait une augmentation de sa productivité, c'est-à-dire qu'il puisse produire plus en moins de temps, à meilleur marché et avec moins d'efforts. Le fait, chez les prêtres égyptiens, d'avoir connu l'expansion de la vapeur pour animer des statues et ouvrir des portes et ainsi faire des miracles en abusant de l'ignorance du peuple n'a pas été un progrès technique et n'a rien apporté à la façon de vivre. Il a fallu attendre, pour cela, jusqu'à l'invention de la machine à vapeur par Denis Papin vers 1700. D'ailleurs, l'absence de progrès portait sur quantités d'objets courants aujourd'hui: il suffit de penser qu'au moyen âge l'usage de la vaisselle n'était pas encore très répandu et que l'on mangeait par couples, à la même écuelle, de même qu'on buvait au même gobelet; un repas de « quatre couverts » était en réalité un repas de huit personnes. On trouve encore des tables anciennes où des sortes d'écuelles sont creusées en plein bois. Les cuillers aussi ne commencèrent à être d'un usage courant qu'au XIV^e siècle; on raconte d'ailleurs que c'est la vogue des grandes collerettes de dentelles qui rendit nécessaire l'usage des cuillers à long manche.

Le progrès technique *ne profite pas à toutes les professions et à tous les métiers*, du moins pas dans la même mesure. Certaines activités, notamment dans l'agriculture et dans les services, en bénéficient peu ou pas du tout. Mais il s'applique d'une manière tout à fait inattendue dans certains cas. Il est curieux de constater, par exemple, que certains peuples moins avancés et qui ne profitent pas de la technique pour la satisfaction de leurs besoins matériels ont cependant adopté le progrès pour des phénomènes non matériels. Ainsi, les lamas, prêtres bouddhistes du Thibet, ne disent pas leurs prières eux-mêmes, mais laissent ce soin aux moulins à prières qu'ils emportent toujours avec eux, et aux étendards à prières qui flottent au vent et sur lesquels sont inscrites les prières. Or, à Lhasa, capitale du Thibet, les moulins à prières sont actionnés hydrauliquement et même avec des moteurs électriques.

Sans s'arrêter sur le problème de la mécanisation de la prière, il faut toutefois reconnaître que, malgré les inconvénients qu'il peut entraîner, le progrès technique est bénéfique pour l'humanité puisqu'il permet notamment de mettre à la disposition des consommateurs des produits à meilleur marché, plus variés et de meilleure qualité qu'autrefois: le progrès technique *a permis à une masse d'hommes d'accéder à des commodités* réservées auparavant à un petit nombre d'entre eux. Lequel d'entre nous accepterait aujourd'hui de se contenter de l'alimentation populaire du XVIII^e siècle, composée surtout de soupe, de quelque céréale noire, de laitage et de légumes,

rarement de viande? Quelle femme de notre époque se résignerait à porter comme autrefois toute sa vie les trois ou quatre robes qui se trouvaient dans sa « corbeille de mariage » et dix ans les mêmes bas de coton? Qui, parmi nous, pourrait se passer de meubles, de vaisselle, de caoutchouc, d'électricité, de montre, de stylo, de moyens de transport. Aujourd'hui, si l'on parcourt par exemple la distance de Brigue à Saint-Maurice ou de Berne à Lausanne en une heure et demie, la poste aux chevaux mettait encore, même en 1800, environ dix-sept heures. A cette époque, les messagers publics transportaient les lettres à pieds ou à cheval par petites étapes de 6 km. Même en 1850, après l'apparition des premiers chemins de fer, les voyageurs restaient à l'intérieur de leur voiture à chevaux, berline ou cabriolet, ceux-ci étant hissés sur des wagons à plateforme. Plus tard encore, les voitures de chemin de fer de I^{re} classe n'ont eu pendant longtemps ni chauffage ni cabinet. L'apparition de cet endroit de commodité fut d'ailleurs une telle révolution qu'on dut apporter l'inscription « Cabinet dans la voiture » à l'intérieur des wagons, véhicules, dont on retrouve encore quelques spécimens sur les petites lignes de chemins de fer non encore modernisés. Si cet état de choses fait sourire à l'époque du téléphone, des chemins de fer et de l'avion, c'est parce que le progrès technique nous a habitués à profiter de bien des services dont nous ne pourrions plus nous passer. Et pourtant, en Orient, où André Siegfried, de l'Académie française, prenait récemment un train, il existe encore des horaires qui indiquent que le train part « au lever du soleil »

Hier, l'homme courait à 20 km. à l'heure; il vole maintenant plus de cinquante fois plus vite. Alors que la portée de la voix humaine se limitait autrefois à une centaine de mètres, un soupir murmuré à Hollywood est entendu désormais dans les cinémas de toute la terre. Des microscopes nous permettent de séparer des grandeurs cent mille fois plus petites que celles sur lesquelles l'acuité de nos yeux butait naguère. Le télescope nous a ouvert des horizons plus profonds dans le monde sidéral jusqu'au fantastique grouillement de milliards de galaxies comme la nôtre, toutes plongées dans l'infini du temps et de l'espace. Pour fixer un ordre de grandeur, on sait que notre galaxie, qui entraîne des milliards d'étoiles et de planètes à la vitesse de 600 km. à la seconde, c'est-à-dire soixante fois plus vite que les fusées américaines et russes, n'est qu'un grain de poussière dans l'immensité du cosmos. Et pourtant elle groupe quelque 200 milliards de systèmes solaires, dont le nôtre.

Mais on ne peut nier que si l'automobile, le chemin de fer, le frigidaire, la machine à laver, la machine à coudre et tant d'autres accessoires de la vie quotidienne sont d'un usage courant dans certains pays, ils restent malheureusement encore un luxe dans d'autres régions. Par exemple, s'il y a pour 100 000 habitants 7000 automobiles en France, il n'y en a qu'une en Chine. Dans les pays avancés, le

progrès technique s'affirme chaque année par une avance de 3 à 4% environ et on le comprend d'autant mieux si l'on compare, par exemple, la *durée du travail* nécessaire il y a cinquante ans et aujourd'hui *pour acheter certains produits de première nécessité*:

	en 1905	en 1955
1 kg. de pain	1 h. 21	0 h. 18
1 kg. de bœuf	7 h. 15	3 h. 36
1 kg. de beurre	12 h. 45	3 h. 24
1 kg. de pommes de terre	0 h. 22	0 h. 07
1 complet (confection)	227 h.	80 h.
1 bicyclette	1135 h.	100 h.

Le progrès a encore une triple *influence de caractère moral, spirituel et social*: il libère hommes et femmes de certains travaux rudimentaires et abrutissants et épargne mille corvées de l'existence quotidienne: les moulins n'ont-ils pas déjà autrefois dispensé les femmes de tourner les meules pour moudre les céréales? L'invention de la machine à vapeur, du moteur à explosion et du moteur électrique n'ont-ils pas diminué les efforts physiques des ouvriers? Et ces économies de travail et de temps permettent à une portion de l'humanité de consacrer toujours plus de temps au repos, aux loisirs, à la réflexion, à l'étude. En effet, dans tous les pays, l'âge de la scolarité des jeunes gens et des jeunes filles augmente. Depuis 1938, malgré une diminution moyenne de 10% de la population âgée de 15 à 19 ans, le nombre des adolescents qui fréquentent des écoles secondaires a augmenté de 11% en Suisse, de 34% aux Pays-Bas, de 43% en France, de 46% en Grande-Bretagne, de 49% en Italie, de 64% en Finlande et de 139% en Suède.

On comprend aisément l'intérêt de prolonger les études de la jeunesse: d'abord parce que le besoin de culture s'élargit dans les populations, et ensuite parce que l'évolution scientifique et technique de presque tous les pays nécessite de plus en plus du personnel instruit et formé pour assurer la progression matérielle et spirituelle de la nation. A quoi correspondent par exemple deux ans de scolarité de plus pour un jeune homme ou une jeune fille? Pas plus qu'à une heure et demie de travail par semaine pendant toute sa vie. Or, on voit à quel prix l'économie d'un pays a intérêt à perfectionner les méthodes de production et à réduire la durée hebdomadaire du travail pour permettre à sa population de poursuivre son instruction et de parfaire sa culture générale.

Si tant de choses dans le monde se sont perfectionnées et accélérées, *le cerveau humain est resté le même*: malgré son intelligence, l'homme se trouve dans l'impossibilité d'effectuer assez rapidement tous les calculs et toutes les déductions que sa connaissance des faits lui suggère. Pour exploiter la formidable masse d'informations qu'il

reçoit aujourd'hui grâce à des multitudes d'appareils nouveaux, l'homme a donc été obligé de construire des super-machines pour absorber tous ces renseignements, les mettre en équations, les analyser et finalement restituer les résultats recherchés sous une forme claire et condensée. *Grâce à l'utilisation de machines électroniques* à calculer et à fabriquer, dont l'aïeule fut la machine arithmétique à additionner que fabriqua en 1645 Blaise Pascal, l'homme peut établir des milliers d'états de paie ou de comptes d'épargne en une heure, trier 12 000 lettres postales à l'heure, produire 2000 blocs-moteurs ou 3000 automobiles en un jour, fabriquer 500 000 lampes électriques ou monter 1000 appareils de radio en un jour, produire 2 millions de biscuits ou 250 tonnes de pain journallement ou trier dans une gare pendant le même temps 6000 wagons avec moins de travailleurs qu'auparavant, etc.

C'est encore la calculatrice électronique qui, dans les grandes agences matrimoniales, fait la synthèse des éléments les plus complexes qui lui sont confiés en recherchant l'harmonisation entre les offres et les demandes de fiancés: les questionnaires, comprenant même de cent à deux cents questions différentes sur le sexe, la couleur des yeux et des cheveux, l'âge, la taille, les préférences et les goûts détaillés, toutes les qualités et très peu de tout petits défauts, etc., sont introduits dans la machine qui donne une valeur à chaque question et à chaque réponse. Après trente-cinq secondes de recherche et de comparaison, la calculatrice électronique peut donner au candidat ou à la candidate sa réponse définitive sous forme soit d'un bulletin blanc indiquant qu'aucune personne ne peut lui être attribuée, soit d'une liste d'un ou plusieurs noms et adresses de personnes pouvant lui convenir en fonction des éléments inscrits dans le questionnaire. Et les futurs fiancés n'ont plus qu'à se rencontrer pour s'étudier mutuellement et vérifier leurs propres appréciations confiées auparavant à la machine. Le même principe est appliqué dans le triage des fiches de demandes et d'offres d'emploi, qui permet aux grands bureaux de placement de déterminer le lieu et les noms des chômeurs dont les aptitudes pourraient correspondre aux désirs des entreprises recherchant de la main-d'œuvre. On pourrait citer encore quantité de cas: par exemple cette fabrique de Rouen dont la machine automatique fabrique et monte avec l'aide d'une seule ouvrière un pullover toutes les trente-trois minutes.

S'il est inutile de rappeler ici le rôle qu'assume le travail avec les ressources naturelles et le capital dans la production des richesses, on peut souligner simplement que *toute activité économique implique un effort nécessaire* pour fournir en un temps déterminé une prestation immatérielle (intellectuelle, sociale...) ou une production matérielle. Or, les efforts entrepris tant dans les activités intellectuelles et sociales que dans les professions et métiers tendent à l'obtention d'une compensation sous forme de revenu indispensable

à l'entretien matériel et spirituel du corps humain. L'efficacité de tels efforts peut d'ailleurs être accrue par l'organisation du travail et par l'emploi des machines, ces deux moyens étant du reste constamment utilisés ensemble. Si le *moteur électrique* a réussi à diminuer de 70 à 80% l'effort humain, l'*automation*, sorte de commande et de contrôle automatique d'un assemblage de machines automatiques par une autre machine automatique, est en train de supprimer presque complètement cet effort là seulement où elle peut être appliquée. Car *l'énergie manuelle est et restera encore largement utilisée.*

II. La structure des activités féminines en Suisse

L'Exposition nationale du travail féminin (SAFFA), qui s'ouvrira le 17 juillet à Zurich, montrera au pays tout entier avec quelle compétence, quel dévouement et quel sens de ses responsabilités la femme suisse, bien que traitée encore en mineure par la législation, s'acquitte de ses multiples tâches. Aussi, paraît-il intéressant de souligner ici le rôle de la collaboration de la femme dans les activités de la nation.

Malgré l'accroissement du progrès technique, la civilisation ne verra en effet pas disparaître les obligations ni du travail masculin ni du travail féminin.

La population suisse, qui est d'environ 5 millions d'habitants, se répartit inégalement dans les secteurs de l'agriculture (primaire), de l'industrie et des métiers (secondaire) et des autres professions du commerce, des banques, des assurances, des transports, des services publics et privés (tertiaire). En 1888, l'agriculture occupait 38% de la population, l'industrie et les métiers 37% et les autres professions 25%. Aujourd'hui, l'agriculture n'occupe que 18% de la population, l'industrie et les métiers 44% et les autres professions 38%. L'affaiblissement dans l'agriculture est dû à l'augmentation de la rationalisation qui chasse l'ouvrier agricole vers les villes et aussi à l'expansion de l'industrie sur le territoire national. Mais *ce sont surtout les activités secondaires et tertiaires qui ont augmenté* et nous assistons à une certaine intellectualisation de la vie économique suisse.

Depuis les origines du monde, l'humanité a utilisé de nombreuses méthodes de travail et de production, en commençant par l'emploi des mains et des ongles jusqu'à l'utilisation actuelle des machines automatiques. On a recensé aujourd'hui 4000 métiers et professions, depuis chef d'Etat à cireur de chaussures ou camelot. Et du côté féminin, des documents du XIV^e siècle comptaient déjà 200 métiers différents.

Celui qui essayerait de retracer l'histoire des métiers féminins au cours des siècles ne saurait ignorer certaines activités aujourd'hui disparues: par exemple, au moyen âge, la supérieure de l'Abbaye de Zurich percevait des droits de douane, frappait la monnaie, avait

son propre tribunal. Les registres des communes relatent aussi qu'à la même époque, témoignant du plus pur esprit patriotique, des femmes faisaient le guet sur les remparts; d'autres apportaient leur contribution manuelle à l'entretien des fortifications.

Aujourd'hui, on peut brièvement résumer que sont actuellement bénéficiaires du progrès technique les métiers où le travail est resté longtemps servil (métallurgie, mécanique) et les professions nouvelles nées depuis quelques décennies (électricité, chimie, radio, etc.). En revanche, *les professions intellectuelles et les activités de service restent entièrement inaccessibles au progrès technique* (avocat, professeur, acteur, médecin, dentiste, pharmacien, infirmière, artisan, coiffeur, etc.). Les services personnels (maîtresse de maison, domestique, etc.) non plus ne sont pas soutenus par le progrès technique dans une mesure aussi grande que dans d'autres activités. C'est d'ailleurs ce qui explique, en présence de l'aggravation de la pénurie ancillaire et du grand nombre de femmes qui travaillent en dehors de leur foyer, le « boom » de tout ce qui épargne du temps et de la fatigue aux maîtresses de maison (plats tout prêts conservés ou congelés, menu précuit, appareillage ménager: réfrigérateur, cuisinière électronique, broyeur d'ordures, etc.).

Sans rappeler les droits politiques que pourrait revendiquer la femme, il faut constater que *les femmes exercent souvent les mêmes métiers que les hommes*. Aucun domaine n'est fermé à la femme. A part de rares exceptions, toutes les professions leur sont accessibles. Dans maints cantons, les femmes remplissent des fonctions officielles: juges au tribunal, greffières de tribunal, elles siègent dans les conseils de prud'hommes et dans les commissions fédérales. Elles occupent des postes importants: professeurs d'université, d'écoles supérieures, contentieux, services sociaux, etc. Il est normal qu'elles continuent à s'occuper de questions éducatives et sociales qui ont passé du domaine de la famille à celui de la vie publique. On trouve des femmes dans le barreau, dans la médecine, dans l'industrie et le commerce, dans l'administration. Sans doute, la vocation la plus naturelle de la femme est-elle le mariage et l'éducation des enfants. Mais la mère de famille, même confinée dans la direction de son ménage, se trouve aujourd'hui dans une tout autre situation que ses aïeules. Pour remplir son rôle de ménagère, la femme d'autrefois n'avait pas besoin de sortir de sa maison, qui était le centre d'une sorte d'économie autarcique où elle produisait presque tout ce qui était nécessaire à la consommation domestique. Aujourd'hui, la division du travail fait décroître les activités productrices ménagères et la femme est devenue le principal agent extérieur de l'économie familiale. On ignore quelquefois que, dans ce secteur, la femme représente la proportion la plus importante des activités féminines du pays. En Suisse, plus d'un million de femmes s'occupent de leur ménage.

C'est pourquoi il n'est pas inutile d'analyser brièvement la structure de la population féminine suisse exerçant une profession. En ce qui concerne le *sexe*, on peut dire en chiffres ronds que sur une population totale de 5 millions d'habitants il y a 48% d'hommes et 52% de femmes, c'est-à-dire 100 garçons pour 108 filles. Autrement dit, sur 100 personnes il y a 34 hommes, soit 67%, et 16 femmes, soit 26%, qui exercent une profession. Donc la moitié de la population suisse, dont un tiers de femmes et deux tiers d'hommes, entretient l'autre moitié que constituent les ménagères, les vieillards, les enfants, les infirmes et les malades. Chose curieuse, la proportion de la population entretenue est cette fois renversée: un tiers d'hommes et deux tiers de femmes. Les 50 autres personnes qui vivent aux dépens des premières représentent les membres de familles.

Sur le plan *hiérarchique* de la profession, des 34 hommes et des 16 femmes qui travaillent, 24 hommes, soit 71%, et 13 femmes, soit 84%, sont employés ou ouvriers et par conséquent dépendants de tierces personnes. Il faut souligner qu'aux Etats-Unis, si ces proportions sont à peu près équivalentes, il y a cependant une plus forte proportion d'ouvriers et d'employés masculins.

Sur le plan des *branches économiques*, des 34 hommes qui travaillent, 7 sont dans l'agriculture, 18 dans l'industrie (dont 6 dans la métallurgie et 4 dans la construction), 4 dans le commerce et la banque, 4 dans les transports et les services publics et 1 dans d'autres branches moins importantes. Des 16 femmes qui exercent une profession, 5 sont dans l'industrie (dont 2 dans l'habillement et les chaussures), 4 sont dans le commerce et les banques, 2 dans l'hôtellerie et 4 dans le service de maison. De 1930 à 1950, soit en 20 ans, on a constaté un léger recul dans l'activité féminine des branches agricoles, industrielles et hôtelières au profit de celles du commerce, des banques, des assurances, des transports et des services publics.

Sur le plan de la *famille*, 71% des femmes qui travaillent sont célibataires, 16% sont mariées, 8% veuves et 5% divorcées. Il y a donc 3 femmes mariées parmi les 16 femmes qui exercent une profession non ménagère. Actuellement, ce sont 100 000 femmes mariées, soit 36% de plus qu'il y a dix ans, qui travaillent contre rémunération. De ces travailleuses mariées, un quart ont moins de 30 ans, un autre quart de 30 à 39 ans, un peu moins d'un quart de 40 à 49 ans. Il y a 5% de travailleuses de 60 à 69 ans et 2% de plus de 70 ans. Nous avons dit que sur 2,5 millions de femmes en Suisse, plus de 700 000, soit plus d'un tiers, travaillent contre rémunération et plus de 100 000 d'entre elles sont mariées.

Les *mobiles* auxquels répondent dans la plupart des cas les femmes mariées qui travaillent sont d'ordre économique et psychologique. Des raisons *pécuniaires* expliquent d'abord pour de nombreuses femmes la nécessité de travailler du fait que le mari ne gagne pas suffisamment ou qu'il est décédé, malade ou divorcé. Il est signifi-

catif de signaler à ce propos que la moitié des femmes mariées qui exercent une profession sont des femmes dont le mari est ouvrier. A un autre point de vue, la moitié des femmes mariées qui travaillent contre rémunération sont âgées de 30 à 50 ans. Au point de vue *psychologique*, on peut admettre que les femmes ayant une formation professionnelle relativement poussée renoncent difficilement à faire usage des connaissances qu'elles ont acquises, et préfèrent se faire aider pour les travaux ménagers afin de pouvoir continuer à exercer au dehors une activité qu'elles ont choisie et qui leur convient. En outre, même les femmes dont l'activité au dehors n'est pas forcément spécialisée préfèrent les activités plus organisées d'un travail rémunéré aux épuisantes et constantes exigences de la vie familiale. Enfin, les caractères variés d'un travail, même de routine et exercé au dehors, permettent à la femme de se sentir l'égale du mari.

Mais, si 16 femmes sur 100 personnes de la population suisse travaillent comme médecin, dentiste, avocate, professeuse, directrice, gérante, caissière, coiffeuse, cultivatrice, jardinière, vendeuse, garde-barrière, emballeuse, porteuse de journaux, colporteuse, etc., il y a encore 24 femmes qui sont tout simplement *ménagères*. En effet, il y a plus de ménagères non rétribuées que de travailleuses rétribuées, puisque la population suisse compte plus d'un million de ménagères. Et, constatation paradoxale, il y a même encore un certain nombre de cas dans lesquels il incombe à la femme d'assurer l'existence de la famille et même du mari qui n'exerce aucune activité économique.

Si un million de femmes en Suisse s'occupent elles-mêmes de leur ménage, elles exercent une activité productrice qui n'apparaît ni dans le bilan comptable du ménage ni dans la comptabilité statistique de la nation. Mais si ce million de ménagères travaillaient en dehors de leur famille, il faudrait les remplacer par des forces de travail extra-familiales qu'il faudrait rémunérer. Si le travail de la mère de famille et de la ménagère est apparemment gratuit et si, selon Verlaine, « la vie simple aux travaux ennuyeux et faciles est une œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour », il représente toutefois une occupation qui a autant de valeur économique que les autres activités économiques.

Bien qu'elle ne dispose pas dans une aussi grande mesure que la ménagère américaine du luxe de tous les appareils électro-ménagers imaginables, la ménagère suisse a certainement atteint, dans la moyenne, un niveau de vie et des conditions de travail qui doivent être supérieurs. Car on oublie trop souvent qu'une partie de la population des Etats-Unis ne gagne pas le minimum vital nécessaire à son existence et que 30% environ de cette population ne dispose pas encore d'installations d'eau courante.

Sans s'arrêter sur les origines du travail féminin dans les manufactures des débuts du capitalisme, où les entrepreneurs engageaient à

bas salaires des femmes et des enfants pour empêcher des revendications de hausse de salaires de la part des ouvriers, on peut se demander *ce que gagnent aujourd'hui les femmes* exerçant une activité professionnelle. Si leur gain horaire ou leur traitement mensuel est environ d'un tiers à un quart inférieur à celui des hommes, une enquête de 1953 a démontré que parmi les employés de 30 à 39 ans de la Société suisse des commerçants 2% des femmes et 32% des hommes célibataires gagnaient plus de 10 000 fr.; 13% des femmes et 41% des hommes célibataires gagnaient de 8000 à 10 000 fr.; 53% des femmes et 24% des hommes célibataires gagnaient de 6000 à 8000 fr.; 34% des femmes et 3% des hommes célibataires gagnaient moins de 6000 fr.

On peut comprendre que cet état de choses ne facilite pas les discussions et la bonne entente entre femmes et hommes, épouses et maris, frères et sœurs. Si le problème du travail féminin et de sa rémunération, si le problème de l'émancipation féminine ont déjà fait quelque progrès, il appartiendra aux femmes de lutter encore pendant un certain temps pour obtenir la reconnaissance entière de l'égalité de leurs droits.

Nous venons de voir que l'importance du travail féminin fait de la femme suisse un élément très important de la main-d'œuvre productrice de notre pays. Mais c'est *dans la mesure où elles participent à la consommation* que les femmes sont véritablement essentielles à l'économie suisse. Il eut été intéressant, si la statistique de la population et du travail l'avait permis, de connaître l'activité de la femme suisse dans le domaine de la consommation. Car l'argent que les femmes mariées gagnent les autorise à peser davantage sur les décisions prises conjointement par les époux. Aux Etats-Unis, par exemple, les chiffres révèlent que le revenu moyen des familles dans lesquelles la femme travaille est de 32% plus élevé que le revenu moyen des familles où seul l'homme a un métier. Ces familles dépensent donc davantage et il est vraisemblable que la femme a sur le choix des dépenses envisagées une influence d'autant plus grande que c'est elle qui les aura rendues possibles. Dans le ménage, c'est donc la femme qui a la haute main sur toutes les décisions importantes et plus spécialement pour les achats. Cela explique *l'importance économique formidable qu'elle représente, à tel point que la publicité doit toujours tenir compte de ce facteur.*

En résumé, en Suisse, sur 100 personnes, 24 femmes travaillent dans leur ménage et 16 en dehors de la famille; et si 3 de ces dernières sont mariées et 13 célibataires ou divorcées, la majorité d'entre elles exercent leur profession dans l'industrie, dans le commerce, les banques, l'hôtellerie et le service de maison. Mais il est incontestable, ainsi que l'écrivait M^{me} de Saussure, que « pauvres ou riches, mariées au libres, les femmes ont de l'influence sur la vie privée; le bonheur des familles dépend d'elles en grande partie »...

Le travail n'est pas seulement un sacrifice, un désagrément, une peine compensée par un revenu monétaire. Il est manifeste que *le travail comporte lui-même aussi des satisfactions*: besoin d'activité, joie de la création, désir de commander, de faire mieux que les autres, d'obtenir des félicitations, d'être envié, admiré, honoré, de faire envie même. L'idéal ne consiste-t-il pas dans la possibilité de gagner sa vie par un travail donnant entière satisfaction? C'est pourquoi il s'agit d'inculquer aux jeunes générations l'art de comprendre leur entourage, de se situer par rapport au milieu dans lesquelles elles vivront, de comprendre les problèmes d'autrui sans préjugé, sans idée préconçue, sans parti pris, pour donner enfin à la vie des réponses dignes des hommes.

Si Deschanel a fort bien dit: « La femme est la première éducatrice; mais elle ne peut donner plus d'instruction qu'elle n'en a reçu elle-même; si elle a reçu des idées fausses, elles les transmet à son enfant », il est sage de conclure avec M^{me} Bugnion-Secrétan, commissaire nationale de la Fédération des éclaireuses suisses, que pour concourir à chances égales avec le jeune homme, *la jeune fille doit recevoir la même éducation que son frère*: même discipline de l'esprit, même culture générale, même formation professionnelle ou même apprentissage.

Ainsi mourut de la peste la fille de Ramsara...

Par Pierre Gascar

Il n'y avait pas si longtemps que les habitants étaient rentrés dans leur village: la vie reprenait mal dans les rues que le vent de la solitude avait un peu ensablées; pas si longtemps qu'on avait descendu le drapeau rouge qui, au-dessus des toits d'herbe blonde, signalait la présence du mal.

A quelques centaines de mètres du village, on voyait encore les huttes de branches où les habitants avaient vécu, pendant près de trois mois. On ne les avait pas toutes démolies: elles pouvaient servir, à nouveau, un jour. Les maisons qu'on réoccupait avec lenteur restaient vaguement suspectes. La confiance tardait à revenir. Les gens semblaient dépaysés. Pourtant, cette fois l'épidémie n'avait pas été trop cruelle; seule, la fille de Ramsara manquait. C'est avec elle que tout avait commencé.

Dans cette région de l'Uttar Pradesh, un peu au nord-est de Lucknow, la peste était une malédiction familière. On a toujours parlé de « Mahamari », la grande mort. Elle va de village en village jusqu'au-delà de Baranbanki. Elle s'éloigne parfois, puis, soudain, se rap-